



ADHÉRER À AGROBIO PÉRIGORD

Depuis 1989, AgroBio Périgord est l'association de développement de l'agriculture biologique en Dordogne. La formation, l'installation, les circuits courts, le transfert de connaissances entre agriculteurs, l'expérimentation de techniques alternatives, le développement de débouchés commerciaux ou la promotion de l'agriculture biologique font partie de ses missions. Revendiquant une certaine éthique de la bio, elle fédère près de 400 adhérents, dont près d'un quart sont des vignerons.

TARIFS D'ADHÉSION (1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE)

TARIF PROFESSIONNEL	
ADHÉSION AVEC BULLETIN TECHNIQUE VITI	130€ ¹
ADHÉSION SANS BULLETIN TECHNIQUE VITI	100€ ¹
ADHÉRENT FNAB ² DANS UNE STRUCTURE D'UN AUTRE DEPARTEMENT (ex : AgroBio 47, AgroBio Gironde, MAB16...)	
ADHÉSION AVEC BULLETIN TECHNIQUE VITI	70€
ADHÉSION SANS BULLETIN TECHNIQUE VITI	40€

1 - Sur ce montant, 45€ sont reversés à la FNAB²

2 - Fédération Nationale d'Agriculture Biologique

A NOTER : En tant qu'adhérent, vous bénéficiez d'une remise de 40€ sur votre adhésion au SVBA.

FINANCEZ VOTRE SUIVI AVEC LE CHÈQUE-CONSEIL BIO

Le Chèque-Conseil bio est une aide du Conseil Régional d'Aquitaine, qui consiste en la prise en charge financière d'une partie des coûts d'accompagnement technique ou commercial.

Cette aide se monte à **50% pour les agriculteurs bio** et est portée à **80% pour les vignobles en conversion**. Elle est plafonnée à 1600€ HT par an et par exploitation et limitée à **4 années**, consécutives ou non.

AgroBio Périgord étant un organisme habilité à délivrer des prestations éligibles aux chèques-conseils bio, les suivis techniques en viticulture peuvent y prétendre.

Attention, ces modalités sont garanties en 2016 mais évoluent régulièrement.

NOUS contacter

AgroBio Périgord • Antenne viticole

Pôle viticole de la FVB - ZA Vallade Sud
24112 BERGERAC CEDEX
Tél. 05 53 57 62 24



AGROBIO PÉRIGORD
Les Agriculteurs BIO de Dordogne

Eric MAILLE

06 87 58 48 50 • e.maille@agrobioperigord.fr

Thomas SUDER

06 82 87 99 63 • viticulture@agrobioperigord.fr



Pôle Viticole de la
Fédération des Vins
du Bergeracois
Z.A. Vallade
24100 BERGERAC

Siège social & administratif

20, rue du Vélodrome 24000 PÉRIGUEUX
Tél. 05 53 35 88 18 - Fax 05 53 03 75 68
contact@agrobioperigord.fr

www.agrobioperigord.fr

www.agrobioperigord.fr/produire-bio/viticulture

Les actions viticoles de l'association bénéficient du soutien de :



ASSOCIATION DE
DÉVELOPPEMENT DE
L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE
EN DORDOGNE DEPUIS 1989



AGROBIO PÉRIGORD
Les Agriculteurs BIO de Dordogne

UN SUIVI
DE MON
Vignoble
EN AGRICULTURE
BIO

FAITES CONFIANCE
À L'EXPÉRIENCE

Une offre complète et adaptée POUR LE SUIVI DE VOTRE VIGNOBLE



AgroBio Périgord est agréée pour l'activité de conseil indépendant et l'utilisation des produits phyto-pharmaceutiques sous le n°AQ01976

Type de suivi	Description	Tarif HT
Les visites consistent en 1h à 2h sur les parcelles avec le vigneron. Un compte-rendu individuel est réalisé à chaque visite.		
Suivi «à la Carte»	Toute l'année pour travailler des points précis d'agronomie à la demande de l'agriculteur (mise en place couverts et/ou engrais verts, fertilisation, approche globale du vignoble, diagnostic plantes bio-indicatrices, phytothérapie, biodynamie...) Nombre de visites et compte-rendu à définir avec le technicien en fonction de vos attentes et de vos objectifs.	BASE DE 65€/HEURE 32.50€*
Suivi individuel 3 visites	Point référence : 1 parcelle de référence, comptages insectes / maladies. ou Point global : Ilôt (au lieu de parcelle), observation insectes et maladies. Approche globale du vignoble.	800€ 400€*
Suivi individuel 6 visites	Accompagnement référence : 1 parcelle de référence, comptages insectes / maladies. ou Accompagnement global : Ilôt (au lieu de parcelle), observation insectes et maladies. Approche globale du vignoble.	1600€ 800€*
Suivi individuel 12 visites	Suivi référence : 1 parcelle de référence, comptages insectes / maladies. ou Suivi global : Ilôt (au lieu de parcelle), observation insectes et maladies. Approche globale du vignoble.	2400€ 1200€*
Suivi Cicadelles 5 visites	Comptages et piégeage. 5 visites avec comptages (fréquence, intensité, stades). Fourniture de 2 pièges chromatiques type «tri△nglué®». Formation à la reconnaissance des insectes.	660€ 330€*
Suivi de groupe	Possibilité de mutualiser. Nous contacter pour plus d'informations.	NOUS CONSULTER
Formation des salariés du domaine	Formations individuelles et personnalisées des salariés du domaine aux approches de l'agriculture biologique. Aide au financement possible par les fonds de formation FAFSEA. Nous contacter pour plus d'informations.	NOUS CONSULTER

Frais de déplacement

- < 40 km : inclus dans le tarif
- à partir du 41^{ème} km : supplément sur la base de 0,377€/km
- hors-département : facturés sur la base de 0,377€/km à partir du pôle viticole de Bergerac

*Tarifs avec chèque-conseil bio
(modalités au verso)

Retrouvez notre
page internet
spéciale viticulture sur le site :

www.agrobioperigord.fr/produire-bio/viticulture

SERVICES COMPLÉMENTAIRES



Nos techniciens peuvent également vous apporter leur expérience technique dans les domaines suivants :

- Analyse de sols méthode HERODY
- Plantes bio-indicatrices
- Installation de haies
- Suivi de la flavescence dorée
- etc.

N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins !

Réunions «bout de rang»

Elles sont régulièrement organisées dans les zones ouest, sud de la région de Bergerac et dans le secteur «PAT Gardonne (Plan d'Action Territorial), une zone à enjeu Eau.

Bulletin d'information

Cet outil est réalisé et diffusé en temps réel pendant toute la durée de la saison, complété par une section «viticulture» détaillée sur le site internet (infos règlementaires, surveillance et alertes, documents à télécharger, photos...)

Réseau de piégeage participatif

(eudémis, cochylis, cicadelles vertes et flavescence dorée) Ce réseau est mis en place sur toute la durée de la saison, avec matériel et formation gratuits en échange de relevés (sinon, une participation de 150€HT est demandée pour participation à l'achat des pièges).

Les vigneron effectuent les relevés, AgroBio Périgord réalise le suivi hebdomadaire.